

CHATELLERAULTet_son_pays

La cité thermale vise l'excellence

A l'occasion des vœux, le maire de La Roche-Posay René Barré, et son conseil ont dressé la situation financière de la commune. « Nous travaillons au soutien et au développement des activités de la commune en contenant les taux d'imposition communaux, cela fait maintenant 22 ans qu'ils sont maintenus au même niveau. En France, très rares sont les communes qui peuvent se vanter d'en avoir fait autant ». Après les réalisations de l'année écoulée, le maire a évoqué les réalisations à venir, les projets avec la communauté de communes des Vals de Gartempe et Creuse ainsi que la société thermale.

Un pôle d'excellence rurale

L'idée, c'est que le territoire devienne un "Pôle d'excellence rurale" sur le thème médical et paramédical avec deux objectifs : « fixer et développer sur notre territoire une présence médicale, paramédicale et médicosociale qui permette à notre

population de bénéficier de tous les services à proximité ; mais aussi de développer la balnéothérapie en eau thermale spécifique à La Roche-Posay en aidant à la refonte complète et au doublement des capacités de Mélusine. ».

Un immeuble à la place d'Atac

Quant à la maison de retraite médicalisée (Ehpad), le permis de construire a été accordé et le maître d'œuvre doit lancer la consultation des entreprises pour une ouverture de plis à la fin du 1er trimestre 2011. Une autre action de développement importante va se réaliser dans les deux années à venir : la démolition de l'ancien magasin ATAC pour ériger à sa place un immeuble d'une trentaine d'appartements, destinés à des personnes du 3e âge résidant à l'année dans la commune, avec une supérette au rez-de-chaussée. Le permis de construire est aussi accordé.

Des équipements toujours plus

performants

Les travaux de la place de la République ont débuté pour trois tranches jusqu'à fin avril 2012. Tout est décidé : le choix de l'implantation, la décision de faire appel à un programmiste, le lancement de l'appel à concurrence pour le démarrage et la réalisation du pôle d'animations culturelles (auditorium, salle des fêtes, salle des congrès). Un "brise-vitesse" au carrefour entre la route de Châtellerault et le chemin des Terres-Noires va être installé. La construction d'un club-house pour le golf du Connétable est aussi prévue.